

Trimestriel France 2020 – août 2014

Innover c'est la Santé !

Débattre des conditions de retour en France de la croissance économique et de l'emploi sont les objectifs de cette université d'été 2014 et du projet du MEDEF : « France 2020 ». Des marchés porteurs comme ceux de la santé peuvent présenter de réelles opportunités pour le développement de l'économie des entreprises et le bien-être de tous. L'« Espace innovation » est le lieu d'en faire la démonstration d'échanger sur les bonnes pratiques et de débattre des progrès à réaliser. La santé est donc le thème central de la 6^{ème} édition de l'espace innovation de l'université du MEDEF

La santé humaine, la santé animale et la protection de l'environnement nécessitent une approche cohérente et globale, concept d'« Une Santé », face à la mondialisation des risques sanitaires. Le vieillissement de la population, le changement climatique et ses conséquences, ou encore les mutations technologiques sont autant de défis que doivent relever les acteurs de l'innovation. La France en a les moyens, forte de la qualité de sa recherche fondamentale, de la réputation de ses ingénieurs et de sa médecine, de l'audace de ses entrepreneurs, et du poids économique de secteurs en pointe comme le numérique et la santé. Le progrès technique – sous toutes ses formes – et les innovations sociales développés par les entreprises (start-ups, PME, ETI, champions nationaux) sont aussi une chance pour l'économie du pays, mais surtout – soulignons-le – un vecteur efficient pour baisser les coûts en santé à la charge de la collectivité, pour autant que les « vraies » réformes du système de santé soient courageusement lancées. Le secteur de la santé et toutes les entreprises qui travaillent en lien avec cette filière comme celles des domaines de la robotique, du textile, de l'agroalimentaire, de l'informatique ou du numérique... sont donc en capacité de saisir les opportunités internationales qu'offrent les marchés de la santé en plein développement grâce notamment à l'augmentation du niveau de vie des pays émergents. Autant d'atouts pour « Une France qui gagne dans un monde qui bouge » !

Positionner la France comme leader dans les domaines de la santé à l'horizon 2020 suppose toutefois deux prérequis : accepter de muer dans un univers mouvant et compétitif, adopter une vraie stratégie industrielle. Face à la compétition internationale, la France doit intensifier ses efforts d'investissement dans l'innovation et la recherche et faire émerger des écosystèmes propices au développement d'une offre France d'excellence dans l'économie de la santé du futur. En un mot, elle doit **miser sur l'innovation et sur la réingénierie** ! Notre économie devra se mettre en capacité de se positionner sur les plus hautes marches du classement mondial en offrant des solutions très innovantes dans les domaines des diagnostics à distance, des objets connectés, du traitement des big datas. Forte de ses expériences et succès comme, par exemple, la conception et la transplantation d'organes artificiels, la France doit continuer de développer des innovations pluridisciplinaires et parvenir à une industrialisation de la médecine régénérative. Les outils et méthodes existants comme les récents plans de reconquête industrielle et les pratiques de l'open innovation des champions nationaux doivent permettre de fédérer grands groupes, PME et startups autour de projets d'innovation communs et de les faire aboutir ensemble plus rapidement sur le marché.

Les nouvelles technologies dans le domaine de la santé vont induire des changements dans la gestion de la santé et les soins apportés aux populations. Les nouvelles possibilités offertes par les biotechnologies, la génomique, l'imagerie, les nanotechnologies, les thérapies cellulaires ou

géniques, mais aussi par les technologies et applications numériques, sont de nature à permettre une prise en charge nouvelle des pathologies et suscitent d'immenses et légitimes espoirs des patients. Pour tenir ses promesses, ce formidable progrès technique devra cependant s'accompagner d'un changement dans l'organisation des soins .Les pays en développement prennent parfois de l'avance sur nos économies vieillissantes et accueillent plus facilement des innovations sociales issues de la coopération d'entreprises françaises .C'est le cas, par exemple, en Afrique pour des outils de diagnostic à distance sur téléphone mobile comme le « *m. diabète* » destiné à endiguer le fléau mortel du diabète du pied ,qui frappe des millions de victimes. Nous devons donc réformer urgemment notre système de santé et sortir des blocages institutionnels qui retardent la mise en place de services innovants. L'enjeu est de remettre le patient au centre des dispositifs de soins et de le responsabiliser davantage grâce aux meilleures possibilités techniques de diagnostic et de gestion des informations sur leur état de santé. Chacun doit désormais être acteur de « sa » santé : éducation nutritionnelle, prévention par le sport, automédication responsable, solidarité intergénérationnelle. Le développement de la télémédecine préventive (ex : maladies cardiovasculaires) ou encore du maintien des personnes âgées à domicile constitueront des avancées majeures dans ce sens, au bénéfice de nos concitoyens et à moindre coût.

Gabrielle Gauthey, Présidente de la Commission Recherche et Innovation du MEDEF

et Christian Lajoux, Président du Comité transverse des entreprises de santé du MEDEF